

Grand Prix d'Architecture 2011 de l'Académie des beaux-arts

Exposition des travaux des finalistes

du 15 décembre 2011 au 5 janvier 2012
Salle Comtesse de Caen, Académie des beaux-arts
27, quai de Conti, 75006 Paris

Exposition gratuite, ouverte de 11h à 18h

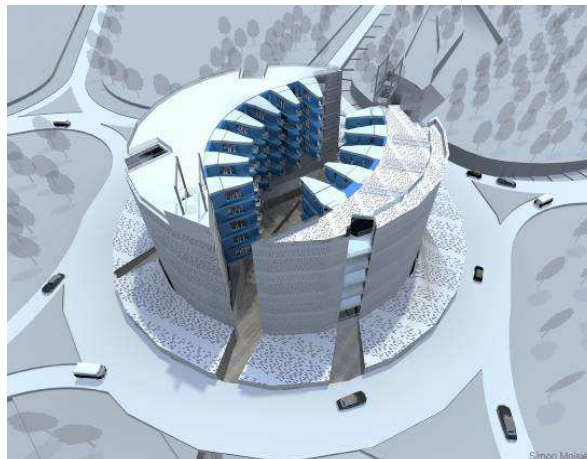
Fermée les lundis, les 24, 25, 26, 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012



« *Le logement étudiant* »



© Florian DHORMES Architecte



© Simon Moisière

Relations avec la presse

Agence Catherine Dantan
Marc Fernandes
7, rue Charles V - 75004 Paris
tél. : 01 40 21 05 15
mél : marc@catherine-dantan.fr
www.catherine-dantan.fr

Académie des beaux-arts

Hermine Videau-Sorbier
23, quai de Conti
75006 Paris
tél. : 01 44 41 43 20
www.academie-des-beaux-arts.fr

SOMMAIRE

➤ **Communiqué de presse**.....page 3

➤ **Le Grand Prix d'Architecture 2011**.....page 4

Thème : Le logement étudiant

Le concours

Composition du jury 2011

Dotation 2011

Quelques chiffres pour le Grand Prix d'Architecture 2011

➤ **Les lauréats du Grand Prix d'Architecture 2011**.....page 6

Florian Dhormes, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson

Simon Moisière, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson

Emmanuel Manger, Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson

Hugo Badia Berger, Mention

Alexandre Ciancio, Mention

Liste des 11 autres finalistes

➤ **Informations pratiques**.....page 15

Communiqué de presse

L'Académie des beaux-arts expose du 15 décembre 2011 au 5 janvier 2012 les projets des 16 finalistes du Grand Prix d'Architecture 2011.

Le thème d'étude pour l'année 2011 était : **le logement étudiant.**

La population étudiante en France est en augmentation constante (2,3 millions aujourd'hui) comme dans tous les pays européens et la question du logement étudiant se pose chaque année avec plus d'acuité.

Il a donc été proposé cette année aux candidats de réfléchir sur ce thème, aucun programme préalable ne leur étant imposé. Ces derniers ont ainsi dû mener une réflexion sur la vie quotidienne des étudiants (individuelle ou en communauté) en intégrant le choix du lieu du logement, la situation dans la ville ou ses abords, la proximité des lieux fréquentés, et présenter ainsi des projets susceptibles d'apporter des solutions à ce problème urbanistique majeur.

Le jury n'a pas souhaité attribuer de Premier Prix. Il a décerné deux seconds prix ex-æquo :

- Les deux **Deuxième Prix et Prix André Arfvidson**, sont décernés à **Florian Dhormes**, architecte depuis 2010 après avoir étudié à l'ENSBA de Lille, pour son projet *A la conquête des toits*, et à **Simon Moisière**, étudiant à l'École Nationale Supérieure de Versailles où il prépare un Master, pour son projet *3SRC*, dotés d'un montant de 10 000 € chacun.
- Le **Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson** est décerné à **Emmanuel Manger**, diplômé de l'École Nationale Supérieure de Lyon et architecte DPLG depuis 2005, pour son projet *Sur un arbre perché*, doté d'un montant de 7 000 €.
- **Deux mentions**, de 3 000 € chacune, sont décernées à **Hugo Badia Berger**, étudiant en Master à l'ENSBA de Marne la Vallée, pour son projet *La Malle* et à **Alexandre Ciancio**, étudiant en Master à l'ENSBA de Nantes, pour son projet *Estudianstère*.

L'Académie des beaux-arts et le Grand Prix d'Architecture

Créé en 1975, le Grand Prix d'Architecture est ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture, n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Le jury, présidé par M. Claude Parent, est composé des membres et des correspondants de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq Académies composant l'Institut de France. Forte de 57 membres répartis au sein de 8 sections, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil dans le domaine de la création artistique.

Informations pratiques

Les travaux des lauréats et des 11 autres finalistes seront exposés du 15 décembre 2011 au 5 janvier 2012.

Académie des beaux-arts, Salle Comtesse de Caen – 27, quai de Conti – 75006 Paris

Exposition gratuite, ouverte de 11h à 18h

Fermée les lundis, les 24, 25, 26, 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012

Le Grand Prix d'Architecture 2011

Thème : le logement étudiant

La population étudiante est en croissance constante dans tous les pays européens avec pour la France un taux de croissance de 3,7% et une population estimée à 2,3 millions aujourd'hui. A chaque rentrée universitaire, la question du logement des étudiants se pose, avivée en France par la crise du logement et en particulier du logement social, mais aussi par la diversification et l'internationalisation du « marché » universitaire, l'augmentation importante des jeunes accédant à l'enseignement supérieur et l'allongement de la durée des études.

Le concours

Créé en 1975, le Grand Prix d'Architecture est entièrement organisé par l'Académie.

Le concours est individuel et comporte deux épreuves dont la première est anonyme et à remettre lors de l'inscription.

Il est ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture, n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Les candidats doivent :

- s'ils sont encore étudiants, poursuivre leurs études dans une école d'architecture de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'AELE (Suisse, Liechtenstein, Norvège et Islande) depuis le mois d'octobre 2009.
- s'ils sont architectes, posséder un diplôme d'architecte de l'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'AELE (Suisse, Liechtenstein, Norvège et Islande).

La **première épreuve** consistait cette année en la rédaction d'une note d'intention proposant une réflexion sur tous les aspects visibles des projets imaginés concernant les conditions de vie quotidienne (individuelle ou en communauté) des étudiants et de leurs relations avec leur logement, en intégrant le choix du lieu du logement, la situation dans la ville ou ses abords, la proximité des lieux fréquentés.

Les auteurs des meilleurs projets étaient admis à concourir pour la **seconde épreuve** qui consistait à développer et illustrer leurs projets de façon concrète.

Jury

Présidé par M. Claude Parent, il est composé des membres et des correspondants de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts :

- Roger Taillibert, membre de la section d'architecture.
- Paul Andreu, membre de la section d'architecture.
- Yves Boiret, membre de la section d'architecture.
- Aymeric Zublena, membre de la section d'architecture.
- Jacques Rougerie, membre de la section d'architecture.
- André Dunoyer de Segonzac, correspondant de la section d'architecture.
- Robert Chauvin, correspondant de la section d'architecture.
- Jean-François Collignon, correspondant de la section d'architecture.
- Gilles de Bure, correspondant de la section d'architecture.
- Frédéric Migayrou, correspondant de la section d'architecture.
- François Chaslin, correspondant de la section d'architecture.
- Philippe Tretiack, correspondant de la section d'architecture.

Dotation 2011

Le Grand Prix d'Architecture 2011 est doté cette année de trois prix décernés de la façon suivante :

Florian Dhormes, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson : 10 000 €

Simon Moisière, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson : 10 000 €

Emmanuel Manger, Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson : 7 000 €

Le jury a également décidé d'attribuer cette année deux mentions à Hugo Badia Berger et à Alexandre Ciancio : 3 000 €

Quelques chiffres pour le Grand Prix d'Architecture 2011

66 dossiers reçus

51 architectes / 15 étudiants

16 sélectionnés pour la deuxième et dernière épreuve du concours

10 participants étrangers

Corée / Madagascar / Chine / Chili / Tunisie / Belgique / Roumanie

17 écoles :

- En Europe

École libre de Bruxelles / École de Rome

- En France

9 écoles en région

Strasbourg / Grenoble / Lyon / Bordeaux / Marseille / Nantes / Montpellier / Toulouse / Lille

6 écoles parisiennes

Paris Val-de-Seine / Paris La Villette / École d'Architecture de Versailles / Paris-Malaquais / École Spéciale d'Architecture / École de Paris-Belleville

Les lauréats du Grand Prix d'Architecture 2011 de l'Académie des beaux-arts

Florian Dhormes, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson 2011 pour son projet *À la conquête des toits*.



© Florian DHORMES Architecte

Présentation du projet :

Le projet *À la conquête des toits* s'intéresse aux immeubles détenus par les mono-propriétaires tels que SAHLM, banques, État, fond de garantie, en raison de leur capacité de mutation plus aisée. En ne considérant que 10% de ces immeubles, soit quelque 2 000 immeubles, moins de 2% du parc existant et avec une capacité de projet moyenne de 7 logements, on se retrouve face à un potentiel de 14 000 chambres étudiantes. Cette stratégie permet alors de doubler la capacité d'accueil parisienne. Cette architecture qui procède par dilution dans le tissu existant présente l'avantage de ne pas nécessiter d'investissements en infrastructure. Tout est déjà présent : bus, métros, tramways, de même que la vie culturelle, les commerces et les services.

Cette architecture qui se greffe sur un immeuble des années 70 travaille sur l'imaginaire collectif de l'étudiant sous les toits mansardés. La structure devient « paroi double peau ventilée », mais l'imaginaire de la vie au milieu des toits demeure. La grande coursive intérieure rappelle les éléments techniques et autres échelons des grandes toitures parisiennes. La structure se fond dans son environnement et développe un monde intérieur avec dans chaque chambre une vue sur la ville. La création d'un plancher technique de différenciation des sols et de gestion des flux permet par ses débords d'y suspendre des balcons complétés de poches végétales. Cela donne aux logements existants un confort et un usage nouveaux, tout en assurant une transition par le végétal entre l'existant et le projet. Parties communes et accès sur rue sont mutualisés avec les logements existants ; une partie du toit pourra même être réinvestie par les habitants afin d'y cultiver un coin de potager.

Florian Dhormes, né en 1984, architecte diplômé de l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Lille, vit et travaille à Paris.

En 2006, il participe au programme « Erasmus » et collabore à la revue « Urbaine » comme correspondant de presse à Sofia (Bulgarie). Il co-écrit deux articles : « Exposition sans exhibition » du N° 08 *Je veux m'asseoir*, et « Rubrique nécrologique » du N°10 *Lire la ville*.

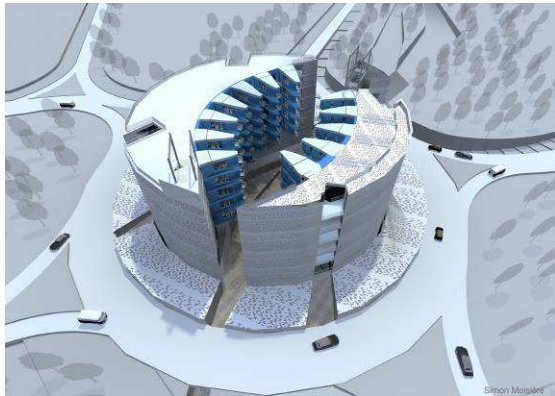
En 2011, il participe à plusieurs concours d'idées. Lauréat, il reçoit le 4^e prix pour le projet « Deux usines où la nature mise en scène », concours d'idées organisé par le CAUE de Loire-Atlantique et intitulé « Pour en finir avec la zone ».

Son projet « Recomposer les limites urbaines » est remarqué par le jury du concours « Maisons passives ligériennes » pour la « qualité de sa composition urbaine ».

Abordant l'architecture comme un acte total, il exerce depuis 2007 dans une agence parisienne qui entretient une relation étroite avec la pratique du chantier.

Parallèlement à son exercice en agence, il répond également à des commandes directes. Il réalise en 2009 la restructuration et l'aménagement d'un magasin d'optique à Cancale, et étudie plusieurs autres projets. Actuellement, il travaille à la restauration d'une façade 1900 à Joinville-le-Pont ainsi qu'à la restructuration d'une façade 1970 à Buc.

Simon Moisière, Deuxième Prix et Prix André Arfvidson 2011 pour son projet **3SRC**.



© Simon Moisière

Présentation du projet :

Simon Moisière a choisi de s'intéresser à la problématique que pose le site du Campus de Paris Saclay, situé dans l'Essonne. Le but de ce site est d'atteindre les 30 000 étudiants, 12 000 chercheurs et de créer ainsi « une Silicon Valley à la française ». Il n'accueille aujourd'hui que 15 000 étudiants et n'en loge que 1 500 dans deux résidences étudiantes situées en centre ville.

L'idée est donc d'apporter de nouveaux logements sur un territoire en pénurie et pour cela d'utiliser le tissu urbain existant qui est structuré par la Nationale 118 qui génère un grand nombre d'échangeurs et de giratoires. Ces « trous » sur le territoire disposent d'un potentiel à bâtir très important et Simon Moisière a donc décidé de développer son projet afin d'occuper ces «non-lieux».

Le bâtiment imaginé pour le projet 3SRC s'implante sur un carrefour giratoire de 80 mètres de diamètre, soit 1600 m². Il s'encaisse pour créer un accès en-dessous de la route pour la résidence et aussi valoriser la piste cyclable qui relie Orsay à Le Christ plus au Nord. Celle-ci est prétexte à une cour au sein du bâtiment, un antre, un interstice, pour bien marquer la double fonction du bâtiment: lieu de passage et d'accueil. Au Sud, un chemin creux vient créer le prolongement de la piste cyclable, l'accès au bâtiment et sa connexion à la future gare d'Orsay Gif et de l'université Paris Sud 11. Un socle protège la périphérie de la parcelle pour encaisser à son tour la route et ainsi diminuer les nuisances sonores.

La relation de la cour aux logements fait référence à un cirque naturel. Deux rampes viennent desservir les circulations verticales et les programmes de la résidence en rez-de-chaussée. Les cellules s'accumulent comme des pépins et sont desservies par des ramifications en périphérie du bâtiment de telle sorte que le logement ait une vue sur la cour. Les coursives organisées tel un chemin de ronde, prennent place dans un espace vide où des ouïes viennent trancher l'épaisseur de la paroi. C'est un espace de résonance en confrontation directe avec le bruit extérieur.

Au sommet, le «jardin des états d'âmes» vient coiffer le bâtiment. On y regarde un paysage entre ville et campagne, résolument calme en comparaison de la cour où l'effervescence est de mise.

Simon Moisière, né en 1988, est actuellement en master 2 à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles.

Il a suivi ses études en Arts Appliqués (Bac STI) puis s'est dirigé vers l'Institut Supérieur des Arts Appliqués (LISAA) à Nantes où il a obtenu un BTS Design d'Espace en 2008.

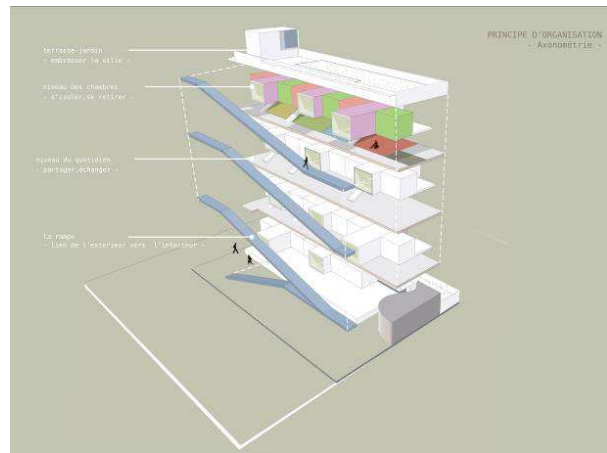
Parallèlement, il travaille au sein du cabinet Pericolo, architecte du patrimoine, où il participe à la restauration du Tribunal Administratif de Nantes.

Arrivé en équivalence à l'ENSAV en 2008, il poursuit son expérience au sein de l'agence X-TU (Paris) en 2009 et participe au projet de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise (MCUR).

Il intègre en 2010 l'agence ODBC (Odile Decq, Benoît Cornette) et travaille sur le projet de bureaux à l'entrepôt Mac Donald à Paris.

Enfin en 2011, après un stage en urbanisme à l'Atelier Christian de Portzamparc, il poursuit en libéral dans la même structure et travaille sur une étude urbaine à Almere aux Pays-Bas ainsi que sur le projet de l'EPA ORSA pour le pôle d'Orly-Rungis au sud-est de Paris.

Emmanuel Manger, Troisième Prix et Prix Paul Arfvidson 2011 pour son projet *Sur un arbre perché*.



© Emmanuel Manger

Présentation du projet :

Sur un arbre perché est un projet qui redéfinit la place du logement étudiant au sein de la cité. Sa localisation, ni dans l'hyper centre, ni dans les quartiers résidentiels, est un atout dans la mobilité, la mise en relation des lieux favorisant la fluidité des mouvements dans un réseau physique et symbolique. La ville devient le jardin, l'extension du logement.

Le bâtiment constitue une marque de la singularité de ses habitants : affirmation d'une différence, une distinction. Celle-ci se traduit par la rampe qui part du rez-de-chaussée jusqu'à la toiture. Elle est le « vestibule du nid » (Gaston Bachelard, 1957 « La poétique de l'espace ») faisant ainsi de la chambre de l'étudiant un lieu de repli. Perché sur un arbre, l'étudiant est chez lui, dans la ville. Il peut la contempler, la parcourir, la vivre. Au bout de cette rampe, un lieu improbable se découvre en toiture : le jardin suspendu.

Dans l'univers étudiant, l'espace constitue le support de relations sociales. La qualité des lieux est souvent définie par l'intensité des échanges, des rencontres. Le logement est alors le moyen d'affirmer l'identité de la personne. L'atout premier du projet se trouve dans son aspect interchangeable, mutable, échangeable des espaces dès lors que chacun trouve un lit pour rêver, un espace pour travailler, un lieu pour s'isoler. La mise en place de parois mobiles entre les chambres offre aux étudiants la possibilité d'étendre, et de partager l'espace avec son voisin. L'étage inférieur est quant à lui dédié à la vie ensemble, le partage d'activités : repas, travail, divertissements, lectures, discussions... les niveaux fonctionnent par deux (principe du duplex).

Emmanuel Manger, né en 1980, est architecte DPLG diplômé de l'École d'Architecture de Lyon (ENSAL) en 2005 après avoir travaillé sur la notion de « restitution de territoire », à travers l'exemple du littoral du Roussillon (Leucate - site de son projet de fin d'étude). Dès 2003, il intègre différentes agences lyonnaises, et apprend à concrétiser le dessin à travers le chantier d'opérations de logements notamment. Depuis 2009, et parallèlement à cette activité, il enseigne le projet urbain et architectural en 3^{ème} année de licence, à l'ENSAL, sous la direction de Joan Casanelles et Benoit Crépet architectes.

Lauréat du Prix Robert Auzelle en 2003 (1^{er} prix) et 2004 (2^{ème} prix), il collabore avec Magali Toro, architecte, à un projet de reconversion d'un hangar en 2 maisons de ville, qui a fait l'objet de deux expositions successives au CAUE du Rhône « maisons d'aujourd'hui » à Lyon en 2007 puis au Lingotto « nul n'est prophète en son pays » à Turin en 2008.

Il exerce en libéral depuis février 2011, et a participé au concours European 11 sur le thème des « territoires et mode de vie en résonances – quelles architectures pour les villes durables ? ».

Hugo Badia Berger, mention pour son projet *La Malle*.



© Hugo Badia Berger - Statues Maillol

Présentation du projet :

Le projet *La Malle* propose un questionnement de l'usage du logement étudiant et de son appropriation. La vie étudiante se singularise dans un rythme de vie composé de 4 activités identifiées au cours de la journée : le travail, la cuisine, la toilette et le sommeil. *La Malle* propose une solution avec une structure qui se compose de 4 angles et 4 faces, posée sur roulettes et autonome.

Hugo Badia Berger part du constat que le logement étudiant est le premier lieu dans lequel un étudiant emménage après avoir quitté le foyer parental. Il y construit son autonomie qui se résume aux 18 m² de sa chambre étudiante. La structuration de cette chambre répond au manque d'espace et non pas à une idée de confort. *La Malle* offre ainsi la possibilité d'aménagement de l'espace à l'étudiant, qui devient ainsi l'architecte de sa chambre. En terme de lieu d'implantation, ce projet propose de réinvestir les surfaces encore inexploitées que sont les toitures terrasses des immeubles parisiens post 1950. Le XI^{ème} arrondissement de Paris présente 258 500 m² de surface de toiture terrasse exploitable par exemple.

En plus d'offrir une solution au logement étudiant, le projet se veut également vecteur de réflexion environnementale : les prises électrique sont remplacées par des batteries de 12 V rechargeables quotidiennement, et l'évacuation d'eau remplacée par des réservoirs de 15 litres. L'étudiant serait alors obligé de se limiter dans ses usages et prendrait pleinement conscience des enjeux environnementaux.

Cette structure aurait la particularité d'être peu onéreuse, constituée de planches de bois et d'objets «ready-made».

Hugo Badia Berger, né en 1987, est étudiant en architecture. Il a en 2008, étudié à Rome l'histoire de l'architecture puis, en 2009 la théorie de l'architecture à Buenos Aires. Il a travaillé à Shanghai pendant six mois pour l'agence Architecture Studio (2010), puis pendant cinq mois à Paris chez Badia Berger Architectes (2011), pour ensuite intégrer à New York l'agence Pilot-Project. Depuis septembre il a réintégré le Master 2 « Théorie et Projet » de l'École Nationale d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne-la-Vallée.

Alexandre Ciano, mention pour son projet *Estudianstère*.



© Love is More - Alexandre Ciano

Présentation du projet :

Autour du concept "d'Estudianstère", inspiré des familistères et phalanstères, le projet repose sur l'association de chambres individuelles, dotées de salle de douche, à des espaces partagés tels que des salons, cuisines, arènes sportives et jardins étoilés, garantissant l'accomplissement de chacun et de la communauté.

En choisissant d'investir au cœur de la ville de Nantes un ancien parking circulaire à rampe continue datant des années 1960, l'ancien temple automobile revêt des airs de temple social. Depuis une place triangulaire en cœur d'îlot, le rez-de-chaussée de l'*Estudianstère* vient en continuité de l'espace public et propose un vaste lieu de détente autour d'un café, associé à de multiples terrasses et bassins reflétant la structure en béton du bâtiment existant. De cette oasis débouche une large rampe continue qui s'enroule autour d'un patio central, tout en desservant les chambres ainsi que les cuisines et salons. Un amphithéâtre, un sauna ainsi que "des espaces d'initiatives" accessibles aux étudiants aussi bien qu'aux citoyens ponctuent également l'ensemble. La rampe serpente enfin dans un jardin filtrant sur le toit du bâtiment avant de donner sur un des plus beaux points de vue sur la ville.

L'*Estudianstère* s'affirme ainsi comme une pièce majeure de la ville, capable d'urbanité, ravivant même la mémoire fluviale des Nantais au travers de ses pièces d'eau.

Alexandre Ciano, né en 1988, poursuit actuellement ses études à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes en cycle Master 2, après l'obtention en 2009 d'une licence en architecture.

Il a pu suivre notamment l'enseignement de Benjamin Avignon (agence Avignon Clouet, Nantes), Louis Paillard (agence Louis Paillard, Paris), Philippe Barré (agence Barré Lambot, Nantes), Pascal Fourrier (agence AIA, Nantes, Lyon, Paris, Lorient)... Il a participé en 2010 au concours d'idées Eiffel, et soutenu son mémoire "La machine à rêver, ou le retour de la fiction chez les post-modernes" auprès de Valéry Didelon (revue Criticat, Paris).

Après la réalisation de concept stores de prêt à porter avec l'agence de design graphique et digital VuPar, il est actuellement en stage au sein de l'agence d'architecture et d'urbanisme Forma6, et prépare son diplôme pour juin 2012.

Liste des 11 autres finalistes :

Arthur Boidin, *Le nuage communautaire*, architecte, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille

Jovénil Dos Reis, *La Cuvée des étudiants*, architecte, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine

Thomas Etesse, *Les étudiants sur le toit des villes*, étudiant, École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

Martin Lefevre, *Logement étudiant... rayonnement, influences et stratégies*, architecte, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine

Etienne Mares, *Etudiant, mais pas seulement*, architecte, École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

Nicolas Maugery, *HYGGELIG / KØBENHAVN*, étudiant, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais

Kieu An Nguyen Duong, *Projet O*, architecte, École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles

Benoît Quagliozi, *Mixité, Densité, Liberté... « Des étudiants sur les toits »*, architecte, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine

Laura Rosenbaum, *33 logements au dessus des rails*, architecte, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux

Damien Tavares, *Résidence du Mont Blanc*, architecte, École d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne-la-Vallée

Matthieu Wotling, *De l'interface urbaine à l'unité de vie*, architecte, École Nationale des Arts et Industries de Strasbourg

INFORMATIONS PRATIQUES

Les projets des finalistes sont présentés au sein d'une exposition au :

Palais de l'Institut de France
Salle Comtesse de Caen
27 quai de Conti,
75006 Paris

Dates et horaires d'ouverture

du 15 décembre 2011 au 5 janvier 2012
Exposition gratuite, ouverte de 11h à 18h
Fermée les lundis, les 24, 25, 26, 31 décembre 2011 et 1^{er} janvier 2012

Coordinatrice du Grand Prix d'Architecture

Annie Hirsig

Les modalités et informations sur le Grand Prix d'Architecture

Rubrique Prix et Concours sur www.academie-des-beaux-arts.fr

CONTACTS

Relations avec la presse

Agence Catherine Dantan
Marc Fernandes
7, rue Charles V - 75004 Paris
tél : 01 40 21 05 15
mél : marc@catherine-dantan.fr
www.catherine-dantan.fr

Académie des beaux-arts

Hermine Videau-Sorbier
23, quai de Conti
75006 Paris
tél : 01 44 41 43 20
www.academie-des-beaux-arts.fr